

DONNÉES DE VIGIE ET DE SURVEILLANCE

Direction régionale de santé publique de Montréal

1 juillet 2025

PORTRAIT DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES LIÉS AU TRAVAIL À MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

1. FAITS SAILLANTS POUR MONTRÉAL.....	1
2. SOURCES DE DONNÉES.....	2
3. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES.....	2
4. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES.....	4
5. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON LE TYPE DE LÉSION ET LA DURÉE DES INDEMNISATIONS	5
6. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL	5
7. NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET LIMITES	7
8. LISTE DES ACRONYMES.....	8
9. RÉFÉRENCES	8

Les troubles musculosquelettiques (TMS) d'origine non traumatique liés au travail sont une cause majeure d'incapacité dans la population et représentent un fardeau économique et social important.

LES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES

S'agitent de lésions inflammatoires ou dégénératives de l'appareil locomoteur d'origine non traumatique, qui résultent de contraintes physiques, psychosociales et organisationnelles (ex.: gestes répétitifs, postures contraignantes, charge de travail élevée, etc.).

INSPQ (2021)

Le présent feuillet brosse un portrait des facteurs de risque et du fardeau de ces lésions pour la région sociosanitaire (RSS) de Montréal. Afin de rendre la lecture plus fluide, dans ce document, le terme TMS fait exclusivement référence aux TMS d'origine non traumatique.

1. FAITS SAILLANTS POUR MONTRÉAL

- Les TMS représentent 3 sur 10 lésions professionnelles.
- Les lésions dues aux TMS affectent principalement les hommes, mais la durée d'indemnisation est plus longue chez les femmes.
- Bien que la majorité des lésions se produisent dans le groupe des 25 à 54 ans, les plus jeunes sont davantage exposés aux facteurs de risque.
- 1 lésion sur 4 concerne le secteur des services médicaux et sociaux.
- Les secteurs de la construction, de l'hébergement et de la restauration ont la plus grande exposition aux facteurs de risque.
- La durée moyenne des indemnités versées par la CNESST a augmenté de 65,1 % entre 2010 et 2022, passant de 63 à 104 jours.

2. SOURCES DE DONNÉES

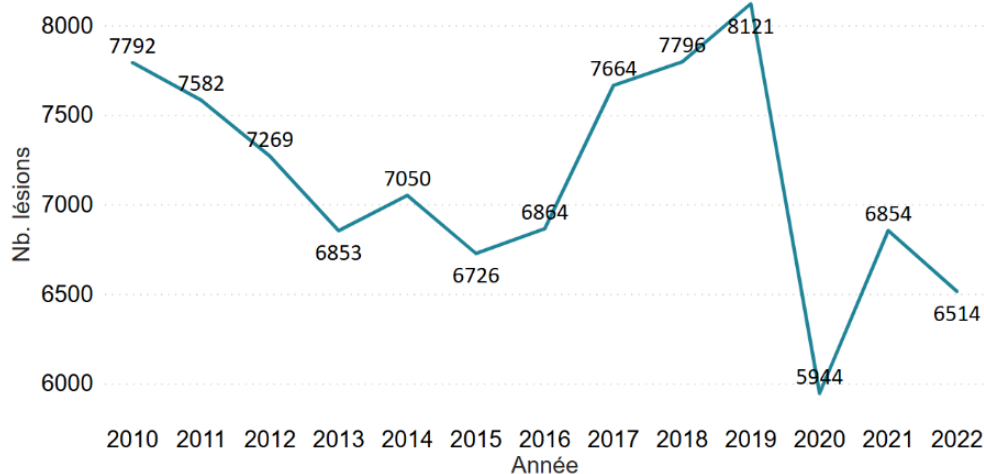
Pour fournir ce portrait, deux sources de données ont été utilisées. La première est celle de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), qui recueille des données sur les lésions professionnelles, comme les accidents et les maladies liées au travail. La seconde est l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), qui fournit des indicateurs utiles pour mieux comprendre le rôle d'une exposition à des facteurs de risque de TMS sur la santé des travailleurs.

Les données de l'EQSP sont particulièrement intéressantes car elles sont auto-reportées et ne dépendent ni de l'accès à un service de santé, ni d'une demande d'indemnisation auprès de la CNESST. Elles mesurent simplement la proportion de répondants que sont exposés à certains risques, qu'il y ait eu ou non apparition de symptômes, et sans qu'il soit nécessaire qu'une maladie se déclare.

3. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Entre 2010 et 2022, 322 714 lésions professionnelles ont été reconnues par la CNESST à Montréal, soit en moyenne 24 824 lésions par année. Parmi l'ensemble des lésions, 93 029 (28,8 %) étaient des TMS, ce qui représente une moyenne annuelle de 7156 cas.

Pendant la période analysée, le nombre de lésions a atteint un pic en 2019, suivi par une baisse de 26,8 % en 2020. Cette réduction est probablement due aux changements dans le milieu de travail en raison de la pandémie de COVID-19. Dans les années suivantes, une légère reprise du nombre de lésions TMS est constatée, sans toutefois retrouver les niveaux d'avant 2019 (Figure 1).

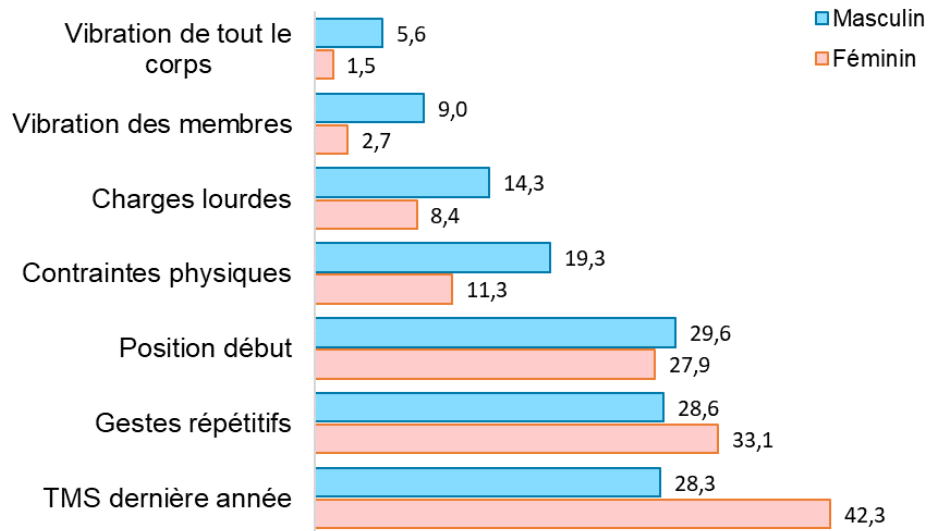


Source : Fichier des lésions professionnelles, CNESST

Figure 1. Répartition des lésions TMS admissibles par la CNESST par année, Montréal, 2010-2022

En ce qui concerne la répartition par sexe, 61,7 % des lésions admissibles se concentrent chez les hommes. Cependant, la proportion des femmes touchées a légèrement augmenté au fil des ans. Selon les données de l'EQSP 2020-2021, la majorité des situations d'exposition à des facteurs de risque de TMS survenaient davantage chez les hommes (Figure 2). Deux exceptions se démarquent : l'exposition aux gestes répétitifs et le fait d'avoir eu un TMS au cours des 12 derniers mois, qui sont plus rapportés pour les femmes.

Les chiffres présentés indiquent que la majorité des situations d'exposition à des facteurs de risque de TMS survenaient davantage chez les hommes, à l'exception des gestes répétitifs (Figure 2). Toutefois, les femmes rapportaient plus de TMS au cours de la dernière année.



Source: EQSP, cycle 2020-2021, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Figure 2. Proportions des indicateurs de l'EQSP liées aux TMS par genre, Montréal, 2020-2021

L'analyse des résultats de l'EQSP par groupe d'âge (2020-2021) indique que les travailleurs âgés de 15 à 24 ans présentent la proportion la plus élevée d'exposition aux facteurs de risque TMS suivants :

- Manipulation des charges lourdes (20,2 %)
- Niveau élevé de contraintes physiques (26,5 %)
- Position debout de façon prolongée (57,7 %)
- Exposition aux gestes répétitifs (35,0 %)

L'indicateur « Avoir un TMS au cours des 12 derniers mois » affiche sa plus grande proportion chez les travailleurs de 25 à 54 ans, avec 35,6 %. Enfin, l'exposition aux vibrations du corps et des membres (via des outils vibrants, par exemple) est plus fréquente dans le groupe de 55 ans et plus.

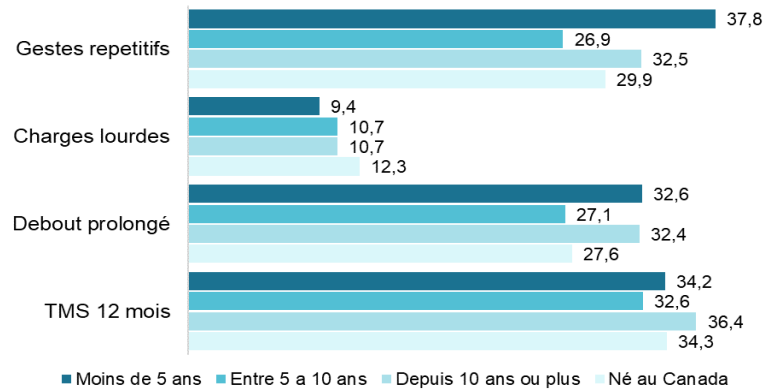
4. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES

Certains aspects de vulnérabilité des travailleurs ont été analysés à travers des variables d'intérêt telles que :

- La langue parlée à la maison
- Le statut d'immigration
- Le statut d'emploi

Les résultats montrent que ces variables peuvent influencer l'exposition aux risques professionnels et sont présentés dans les graphiques suivants.

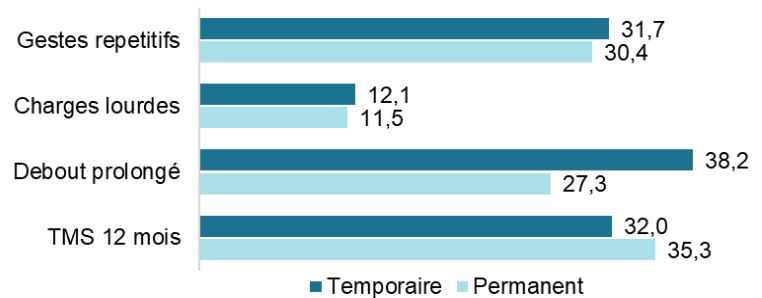
Concernant le statut d'immigration, la plus grande proportion d'exposition rapportée aux gestes répétitifs est observée parmi les travailleurs ayant immigré il y a moins de cinq ans (Figures 3).



Source: EQSP, cycle 2020-2021, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Figure 3. Proportion des indicateurs de l'EQSP selon le statut d'immigration, Montréal, 2020-2021

Les travailleurs ayant un statut d'emploi temporaire rapportent plus fréquemment être exposés à de périodes prolongées en position debout pendant les heures de travail (Figure 4).

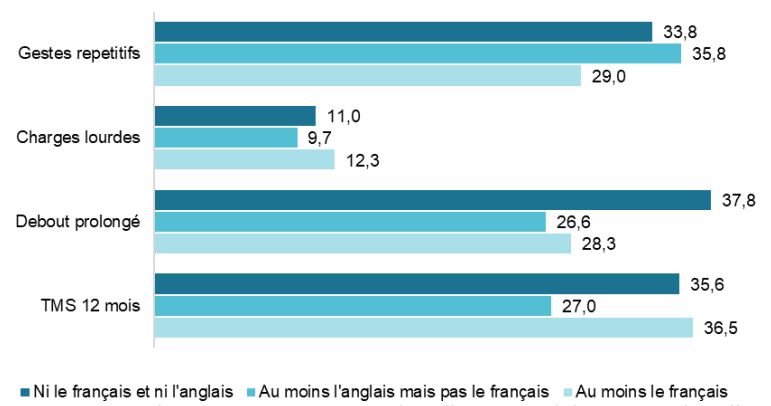


Source: EQSP, cycle 2020-2021, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Figure 4. Proportion des indicateurs de l'EQSP selon statut d'emploi, Montréal, 2020-2021

En ce qui concerne la langue parlée à la maison, les travailleurs parlant au moins le français rapportaient moins fréquemment une exposition aux gestes répétitifs comparativement aux autres groupes.

Parmi les travailleurs ne parlant ni l'anglais ni le français, l'exposition prolongée à la position debout pendant le travail est plus fréquemment rapportée.



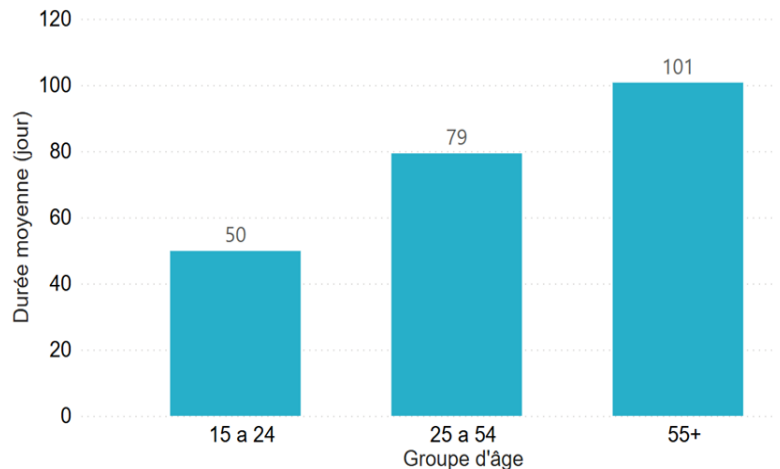
Source: EQSP, cycle 2020-2021, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Figure 5. Proportion des indicateurs de l'EQSP selon langue parlée à la maison, Montréal, 2020-2021

5. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON LE TYPE DE LÉSION ET LA DURÉE DES INDEMNISATIONS

Dans la période de 2010 à 2022, l'entorse, la foulure et la déchirure représentent 78,3 % des cas de lésions TMS, avec une durée moyenne d'indemnisation de 75 jours. Ensuite, les tendinites représentent 12,2 % des cas, avec une durée moyenne d'indemnisation plus longue, de 97 jours. Les efforts excessifs seraient à l'origine des lésions TMS dans 59,8 % des cas.

La durée moyenne des indemnités versées par la CNESST était de 80 jours pour la période allant de 2010 à 2022. Elle a augmenté de 65,1 % sur cette période, passant de 63 jours en 2010 à 104 jours en 2022. La durée des indemnités est plus élevée chez les femmes (90 jours) que chez les hommes (74 jours). En ce qui concerne les tranches d'âge, la durée augmente avec l'âge (Figure 6). D'après les données de l'EQSP 2020-2021, 12,3 % des travailleurs déclarent s'être absents du travail au cours des 12 derniers mois en raison de douleurs musculosquelettiques liées à leur emploi principal actuel.



Source : Fichier des lésions professionnelles, CNESST

Figure 6. Durée moyenne des lésions professionnelles admissibles par tranche d'âge, Montréal, 2010-2022

6. PORTRAIT DES TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL

Presque la moitié des TMS (47,6 %) se concentrent parmi les trois professions suivantes :

- Le personnel médical (20,4 %)
- Travailleurs spécialisés dans les services (16,4 %)
- Manutentionnaires (10,8 %)

Un peu plus de la moitié des TMS (56,9 %) se concentrent dans les secteurs d'activité économique (SAE) suivants :

- Services médicaux et sociaux (26,9 %)
- Commerce (16,1 %)
- Autres Services commerciaux et personnels (13,9 %)

Selon l'EQSP, les activités économiques (catégories du Système de classification d'industries de l'Amérique du Nord - SCIAN) qui ont présenté les plus grandes proportions pour certaines situations d'exposition à des facteurs de risque de TMS sont :

- Hébergement et restauration
- Construction
- Soins de santé et assistance social

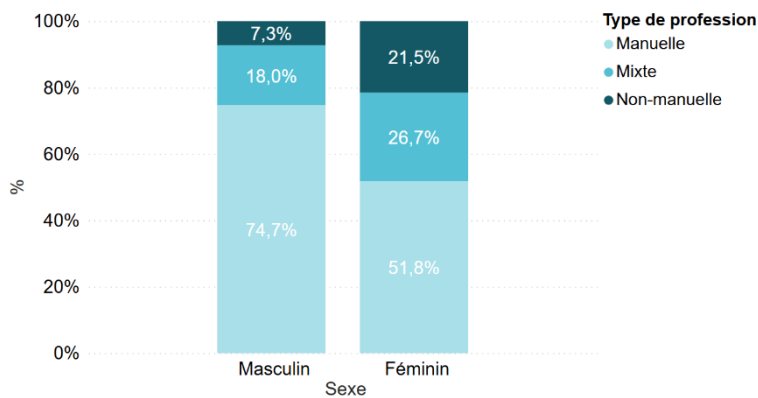
Le Tableau 1 présente les proportions des travailleurs exposés à chacun des facteurs de risque de TMS dans leur milieu de travail, par secteur d'activité économique. Les cellules ont été colorées pour une représentation visuelle du sexe qui présente la plus grande proportion.

Tableau 1 : Proportion des indicateurs de l'EQSP selon l'activité économique, Montréal, 2020-2021

Indicateur	Exposition aux gestes répétitifs	Manipulation des charges lourdes	Niveau élevé de contraintes physiques	Position debout de façon prolongée	Avoir TMS au cours des 12 derniers mois
Activité économique					
Administrations publiques	24,2	6,9	9,5	8,7	38,0
Autres services	34,4	13,8	35,8	41,8	38,0
Commerce	35,2	21,3	22,5	50,7	34,3
Construction	36,7	39,7	50,2	53,6	39,1
Enseignement	16,9	3,2	4,5	31,7	33,8
Fabrication	37,5	13,2	24,7	32,0	31,1
Finance/assurances/ services immobiliers/ gestion et administration	28,5	2,8	5,3	13,5	35,9
Hébergement et restauration	50,4	17,7	30,0	80,6	34,6
Information/culture/arts et loisirs	23,1	9,5	8,6	21,3	31,4
Secteur primaire	26,6	16,6	16,6	22,9	20,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	25,9	1,3	1,9	3,2	33,4
Services publics, transport et entreposage	36,2	16,2	25,6	28,6	33,5
Soins de santé et assistance sociale	34,9	17,9	17,4	41,8	41,0

Source: EQSP, cycle 2020-2021, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

- Pas de prédominance d'exposition selon le sexe
- Femmes plus exposées que les hommes
- Hommes plus exposés que les femmes



Le type de profession le plus fréquent dans les dossiers de lésions professionnelles liées au TMS est celui des métiers manuels, responsables de 65,8 % des lésions (Figure 7), présentant une proportion similaire lorsqu'on analyse par tranche d'âge. Cependant, en analysant par sexe, les professions manuelles représentent 74,7 % des cas de TMS chez les hommes, contre 51,8 % chez les femmes.

Source : Fichier des lésions professionnelles, CNESST

Figure 7. Répartition des lésions professionnelles admissibles par genre et type de profession, Montréal, 2010-2022

7. NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET LIMITES

Les indicateurs de l'EQSP ont été extraits selon la RSS de résidence, étant donné que tous les indicateurs n'étaient pas disponibles selon la RSS de travail. Puisqu'environ 82,5 % des résidents de Montréal travaillent dans la région (Statistique Canada, 2017), l'utilisation de la RSS de résidence ne devrait pas entraîner de biais significatif dans l'analyse effectuée.

Pour l'analyse de la situation de santé des travailleurs selon l'EQSP, une limite concerne la base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête : des données des personnes assurées pour la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ainsi, selon le statut d'immigration, certains travailleurs vulnérables qui ne sont pas couverts par la RAMQ ne sont pas inclus, tels que :

- les demandeurs d'asile,
- les travailleurs temporaires avec un permis de travail ouvert,
- les étudiants étrangers dont le pays d'origine n'a pas d'accord avec le Québec.

EQSP en contexte pandémique

Le dernier cycle de l'EQSP a été réalisée pendant la pandémie, ce qui a entraîné d'importants changements au niveau du marché du travail.

Ces changements ont probablement eu des impacts sur les travailleurs, les exposant à des situations auxquelles ils n'auraient probablement pas été soumis en temps normal.

Le fichier de lésions professionnelles est une source administrative de la CNESST, incluant uniquement les lésions déclarées. Ainsi, il n'y a pas d'informations sur les lésions qui ne sont pas déclarées pour diverses raisons :

- Certains travailleurs ne sont pas couverts par le régime d'indemnisation de la CNESST,
- Influence du système de la santé et de services sociaux :
 - Difficultés d'accès à un professionnel de la santé,
 - Les délais pour obtenir des rendez-vous médicaux,
 - Le processus administratif de déclaration, qui nécessite des formulaires remplis par le médecin.

8. LISTE DES ACRONYMES

CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

EQSP : Enquête québécoise sur la santé de la population

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec

RSS : Région sociosanitaire

SCIAN : Système de classification d'industries de l'Amérique du Nord

TMS : Trouble musculosquelettique

9. RÉFÉRENCES

CAMIRAND, Hélène et autres (2023). Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 328 p.

Nicolakakis N, Stock S, Tissot F, Lippel K, Vézina M, Major ME, Dionne CE, Messing K, Turcot A, Gilbert L. Les troubles musculo-squelettiques reconnus par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail de 2010 à 2012 : qui est à risque? INSPQ. 2021.

PLANTE, Nathalie et Maxime BOUCHER (2023). Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021. Méthodologie de l'enquête, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 52 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquetequebecoise-sante-population-2020-2021-methodologie.pdf].

Régie de l'assurance maladie du Québec (2024). Connaître les conditions d'admissibilité, [En ligne], Québec, RAMQ. [https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/connaître-conditions-admissibilité].

ISBN 978-2-555-01558-6

Analyse et rédaction : Maria Eduarda Morais Lins, APPR, Intelligence d'affaires et Reddition de comptes CNESST (IARCC), Direction adjointe-Programme régional des services de santé au travail (DA-SAT), Direction régionale de santé publique (DRSP)

Avec la collaboration de : Alexandre Coderre, médecin responsable, IARCC, DA-SAT, DRSP

Traitement des données : Maria Eduarda Morais Lins, APPR, IARCC, DA-SAT, DRSP

Date de publication de ce document : août 2025

Une production de la direction adjointe —
Programme régional des services de santé au travail
de la Direction régionale de santé publique